



**La lutte continue et doit s'amplifier : appel à la mobilisation
des avocat.es le 31 janvier 2023 contre la réforme des
retraites !**

Le Gouvernement aura beau prétendre « *faire de la pédagogie* » pour passer en force son projet de réforme des retraites, les citoyen.nes ne sont pas dupes, comme l'a montré la mobilisation du 19 janvier dernier.

Contrairement aux annonces marketing du Gouvernement, le projet de réformes des retraites ne pourra que fragiliser voire détruire à terme le système de répartition et ne pourra qu'accentuer encore les inégalités au sein de notre société.

Même si la caisse autonome des avocat.es est pour l'instant épargnée, nous sommes directement concerné.es par ce projet via l'augmentation de l'âge de départ en retraite et le nombre de trimestres de cotisations.

Les avocat.es sont également concerné.es en tant que citoyen.nes par ce projet de société ultra-libérale et destructeur des conquits sociaux !

Rien n'a changé depuis notre appel à la mobilisation du 16 janvier dernier :
<https://lesaf.org/appel-a-la-mobilisation-des-avocat-es-le-19-janvier-2023-contre-la-reforme-des-retraites/>

Le Gouvernement s'entête... Il doit comprendre la détermination qu'il a face à lui.

Seul un mouvement social d'ampleur pourra faire cesser ses attaques tous azimuts à l'encontre des plus précaires.

On ne lâche rien. Les avocat.es seront aussi dans la rue le 31 janvier 2023 !